

Quatrièmement, monsieur l'Orateur, nous répétons ce que nous avons déclaré à maintes reprises, à savoir que nous devons stimuler l'économie au moyen d'une injection massive de capitaux dans l'habitation et la construction en général. Le Trésor devrait consacrer des sommes considérables à la construction d'usines d'épuration des eaux en vue de donner de l'expansion à notre activité économique et, qui est tout aussi important sinon plus, comme solution au problème de la pollution. Les discours sur la lutte contre la pollution sont comme les discours sur la maternité. Tout le monde en fait. Cependant, reconnaissons qu'une bonne partie de la pollution au pays—non pas toute, mais une bonne partie—est attribuable au fait que diverses municipalités canadiennes, petites et grandes, n'ont pas les usines d'épuration voulues. A mon avis, elles n'ont pas les fonds requis pour en entreprendre la construction à elles seules. Il importe donc, pour s'attaquer sérieusement au problème de la pollution et stimuler l'économie—car la construction de ces usines aura sur l'économie un effet multiplicateur semblable à celui de la construction de logements et de bureaux—de consacrer des sommes énormes à leur construction sans tarder. Enfin, je répète qu'il faut envisager sérieusement d'imposer une surtaxe sur les exportations et les ressources comme le gaz naturel pour réunir les fonds nécessaires à des programmes nationaux de redressement tout comme pour réduire les pressions qui s'exercent sur le dollar canadien. J'ai essayé de critiquer ce que j'ai entendu ici parce qu'à mon avis le bill et la déclaration du ministre méritaient certainement d'être critiqués et d'indiquer au moins certains domaines de la politique que notre parti croit essentiels. Ce que nous devons commencer à faire au Canada (et je le dis avec tout le sérieux possible), c'est de restructurer notre économie de façon à la rendre moins dépendante de l'économie américaine...

• (4.50 p.m.)

Des voix: Bravo!

M. Lewis: ...c'est restructurer notre commerce de sorte que nos exportations ne reposent plus autant sur un marché unique, à savoir, celui des États-Unis, c'est restructurer les filiales canadiennes de sociétés étrangères de façon à les rendre plus productives, plus spécialisées et plus compétitives sur le marché mondial, c'est, enfin, repenser nos relations avec les États-Unis et renverser la tendance à une mainmise continue de l'étranger sur notre économie, au niveau et des ressources naturelles et des filiales, dans le secteur de la fabrication.

Il est essentiel d'accomplir tout cela si l'on veut que le Canada conserve un semblant d'indépendance économique, et qu'il conserve un semblant d'indépendance politique réelle, qui est, en fait, la capacité de prendre des décisions de politique sans être tenu d'aller quémander à Washington chaque fois qu'un président des États-Unis réactionnaire se lance dans une politique de protectionnisme contre le reste du monde, comme cela a été le cas depuis la déclaration du président Nixon.

L'hon. M. Laing: Le député me permettrait-il une question, soit maintenant, soit lorsqu'il aura terminé?

M. Lewis: Oui, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Laing: Il me semble que l'honorable député a récemment préconisé en termes officiels l'adoption d'une taxe d'exportation uniforme et générale sur toutes les ressources naturelles du Canada. Il la limite aujourd'hui au gaz et au pétrole. A-t-il toujours à l'esprit des minéraux quelconques?

M. Woolliams: Vous ferez bien de rester en dehors de l'Alberta.

M. Lewis: Non, monsieur l'Orateur, j'ignore à quoi le ministre des travaux publics (M. Laing) veut faire allusion. Je n'ai jamais préconisé l'adoption d'une taxe générale et indéterminée sur les ressources naturelles. Je connais assez bien l'économie canadienne pour proposer une telle mesure. J'ai de tout temps cité le pétrole, le gaz ainsi que l'autre exemple que j'ai en tête. J'ignore ce que les habitants de l'Alberta ont pu dire à mon collègue qui fait sans doute allusion à la victoire électorale de son parti dans l'Alberta. Laissez-moi féliciter le nouveau premier ministre de cette province et lui présenter mes vœux. Reste à savoir, monsieur l'Orateur, si ce gouvernement saura modifier d'une façon quelconque les lignes de conduite essentielles que suivent les habitants de cette province.

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: Je ne fais que garder l'esprit et les yeux ouverts vers les quelques prochaines années pour voir exactement ce qui se passera. J'ai expliqué la différence entre les deux lorsque j'étais en Alberta. Je n'ai pas l'intention de répéter cela ici.

L'hon. M. Hees: Vous avez bien aidé.

M. Lewis: J'ai déjà livré la lutte en Alberta, sans grand succès. Je n'ai pas l'intention de reprendre ce combat ici, pour dire vrai, monsieur l'Orateur. Étant donné ce que j'ai déjà dit, je propose donc, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que le bill C-262 ne soit pas lu maintenant pour la deuxième fois, mais que la Chambre exprime l'avis que le gouvernement devrait songer à présenter des mesures destinées à stimuler l'économie canadienne et à la libérer de sa dépendance de celle des États-Unis, à s'assurer de nouveaux débouchés pour les exportations du Canada, et à protéger les emplois canadiens des conséquences des politiques annoncées par le président des États-Unis.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Les députés ont entendu l'amendement qu'a proposé le député de York-Sud (M. Lewis), appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). Avant d'accepter l'amendement ou de donner une opinion quant à la question de savoir s'il est acceptable du point de vue de la procédure, je pourrais peut-être faire quelques observations, dans ce contexte seulement, car je vais demander aux députés de m'aider à prendre une décision quant à la recevabilité de l'amendement du point de vue de la procédure.

La première observation que j'ai à faire, et il se peut que certains me persuadent du contraire, c'est qu'à première vue, la portée du bill me semble relativement restreinte, son principe aussi:

Loi ayant pour objet de soutenir l'emploi au Canada en atténuant les effets néfastes qu'entraînent pour l'industrie canadienne l'imposition de surtaxes étrangères à l'importation ou autres mesures dont les effets sont analogues.